

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
En ligne - Visioconférence

Séance du 14 mai 2020
Délibération n°70

Extrait du Registre des Délibérations

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 dite d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19
Vu l'ordonnance du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt, le jeudi 14 mai à 17h00, le Comité syndical s'est réuni en ligne, en visioconférence, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. LAGRAVE Renaud**.
Date de la convocation : le 7 mai 2020.

Étaient Présents : **M. LAGRAVE Renaud** portant pouvoirs de Mme LAMARQUE Gisèle et de M. DELUGA François, **Mme HARRIBEY Laurence**, **Mme NADAU Marie-Françoise** portant pouvoir de M. TAUZIN Arnaud, **M. THIERRY Nicolas** portant pouvoir de Mme LE YONDRE Nathalie, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoir de M. GILLÉ Hervé, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. COUTIERE Dominique, **M. SARTRE Philippe** portant pouvoir de Mme TAPIN Martine, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoir de M. DUPIOL Guy, **Mme CORMIER Claudine**, **M. DUNOGUES Yves** portant pouvoir de M. PEDEUBOY Jean-Louis, **M. GLEYZE Jean-Luc** portant pouvoir de M. TOUZEAU Jean, **M. ICHARD Vincent**, **M. SORE Serge** portant pouvoir de M. LAFON Bruno.

Absents excusés (pouvoirs) : Mme LAMARQUE Gisèle ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. TAUZIN Arnaud ayant donné pouvoir à Mme NADAU Marie-Françoise, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, M. TOUZEAU Jean ayant donné pouvoir à M. GLEYZE Jean-Luc, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE Renaud, M. DUPIOL Guy ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. PEDEUBOY Jean-Louis ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, M. LAFON Bruno ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. THIERRY Nicolas, Mme TAPIN Martine ayant donné pouvoir à M. SARTRE Philippe.

Absents : M. CARRERE Paul (excusé), M. BAUDY Serge (excusé), Mme LEMONNIER Marie-Christine (excusée), M. PAIN Cédric (excusé), Mme BARAT Geneviève, Mme BRUN Yveline, Mme VEILLARD Carole, M. DUDON Alain, M. ROUFFIAT Bruno, M. DERVILLÉ Luc, M. LASSALLE Jean-Claude.

FINANCES

ECOMUSEE

Tarifs Boutique 2020 - complément

	PROJET TARIFS
2020	PLEIN TARIF (€)
En complément des tarifs boutique déjà validés voir délibération N°111 du 25 11 2019 et N°7 du 20 01 2020	PV PUBLIC
TERRINE DE CAMPAGNE	3,90 €
TERRINE DE CAMPAGNE AU PIMENT D ESPELETTE	4,10 €
TERRINE DE CAMPAGNE A L AIL	4,00 €
TERRINE DE CAMPAGNE AU MONBAZILLAC	4,20 €
BOUDIN FERMIER	4,00 €
RILLETES DE POULET	5,60 €
RILLETES DE POULET AU PIMENT D ESPELETTE	5,70 €
RILLETES DE PORC	5,00 €
RILLETES DE PORC AU CITRON CONFIT	5,10 €
RILLETES DE CANARD	6,20 €
TU SERAS UN LANDAIS MON FILS	13,50 €
MARQUEZE A PEINDRE ET A AIMER	18,00 €
MASQUE PROTECTION TISSUS FANTASIE	7,00 €
CHEMINS DE FER ECONOMIQUE DE GIRONDE	49,00 €
MASQUE PROTECTION TISSUS SIMPLE	5,00 €

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL
En ligne - Visioconférence

Séance du 14 mai 2020
Délibération n°70

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical unanime DECIDE :

- **DE VALIDER** ces tarifs pour la saison 2020,
- **D'AUTORISER** le Président à signer les documents nécessaires.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 15 mai 2020.



Renaud LAGRAVE
Président du Syndicat Mixte
Vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine